Collège des Bernardins, Séminaire sur l'Autorité

Département sociétés humaines et responsabilités éducatives

Séance du 16 novembre 2010.

Intervenant : François Hartog.

Compte rendu d'après Gary Laski

Sujet de la séance :

Qu'est-ce qui fait autorité dans le rapport au temps ?

I. Le temps et l'autorité.

L'autorité apparaît selon le conférencier comme un concept ou comme une image. Y a-t-il une autorité du temps si l'on ne peut jamais en parler qu'indirectement ? François Hartog souligne donc en premier lieu que l'autorité que confère le temps ne peut être reconnue que hors de celui-ci. Comment fait-il autorité et dans quel sens ?

Sa première référence est l'ouvrage de Norbert Elias (1897-1990, écrivain et sociologue allemand) : *Du temps* (Fayard, 1997). Dans ce livre, l'auteur souligne le caractère fonctionnel du rapport au temps : la coordination et la synchronisation des processus sociaux se raffinent, parce que la complexité sociale augmente. Plus des interdépendances se créent, plus il faut un ordre temporel rigoureux et précis. **Pour Elias**, la conscience individuelle du temps, socialement construite, est alors une seconde nature. Elle est une composante de la structure de la personnalité à laquelle **nul ne peut se soustraire.** « l'expérience vécue du temps d'homme appartenant à des sociétés où le temps est régulé de manière stricte est un exemple parmi bien d'autres de structures de la personnalité non moins contraignantes que des spécificités biologique et néanmoins socialement acquises. »

François Hartog ne partage pas cette perception du temps ; **pour lui, la conception du temps n'est pas aussi subie** ; le rapport des hommes au temps correspond à une adéquation plus rigoureuse et moins déterministe. Il est nécessaire de comprendre non seulement l'évolution générale du rapport au temps dans la modernité, mais aussi de comprendre les différents rapports au temps tels qu'ils se sont conçus.

François Hartog insiste donc sur **la spécificité de la transmission comme rapport au temps volontaire, comme emprise sur le temps** ; il fait référence à un de ses textes récents : « Don, dette, transmission » dans la revue *Approches* de Juillet 2010, qui s'articule autour de la formule employée par René Char, repris par Hannah Arendt : « notre héritage n'est précédé d'aucun testament ». Il cite également deux autres de ses articles : l'un dans l'ouvrage collectif *Récit du Temps*, PUF, 2010: « La temporalisation du temps, une longue marche » ; et « Ordre des temps, chronographie, chronologie, histoire ».

Son interrogation sur l'autorité du temps commence donc par celle d'**Hannah Arendt** sur l'autorité, sur les liens tissés entre les formes de temporalité et les formes d'autorité. **L'autorité n'est-elle que liée au passé, ou le passé fait-il autorité de lui-même ?**

Cela implique un triple questionnement :

1) Le passé existe-t-il comme source d'autorité ? Indéniablement, par son ampleur, il est naturellement porteur de l'accroissement relatif à l'étymologie du mot autorité, le verbe latin *augere*, augmenter, croître.

2) Quand le futur a commencé à devenir à partir du XIXème siècle la catégorie prédominante, n'a-t-il pas pris la place du passé ? En somme, l'avenir n'a-t-il pas fini par être investi d'une plus grande autorité que le passé ?

3) L'autorité du présent. Le présent semble être désormais devenu un horizon indépassable. La théorie de François Hartog, **le Présentisme**, soulève la question d'un présent devenu source d'autorité.

Il a été courant, pour dénoncer le traditionalisme, de dénoncer une tyrannie du passé ou du futur ; il est désormais aussi courant de s'en prendre à l'impératif du présent ou de l'immédiat et de dénoncer cet impératif.

II. L'autorité du passé, la *restitutio* romaine.

Lorsque l'on examine l'autorité du temps passé, ce passé est alors perçu comme le terreau de la tradition, du point de vue historique, c'est le thème de *l'historia magistra vitæ*[1] que l'on retrouve fréquemment dans la littérature romaine, chez Cicéron ou chez Varron.

Cette autorité conférée au passé dure jusqu'à ce que Tocqueville dresse le constat de la Révolution Française : « Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres » déclare-t-il, dans *De la démocratie en Amérique*.

On ne peut s'imaginer Varron ou Cicéron prononçant un pareil discours. Il aurait fallu que la catégorie du futur ait pris son autonomie. Il s'agit donc, dans la modernité que nous expose Tocqueville, d'éclairer ce qui va advenir et non seulement ce qui se passe. Auparavant, l'avenir prenait la suite du passé sans l'excéder. Le passé éclairait l'avenir et l'esprit ne fonctionnait pas dans les ténèbres. La lumière venait donc du passé.

Tocqueville a compris ce qui était en train de se jouer : la marche vers l'égalité des conditions, c'est-à-dire le contraire de l'historia magistra vitæ. A partir de son constat, c'est l'avenir qui éclaire le passé.

Il s'agit tout d'abord de comprendre ce que les Romains entendaient par autorité du passé, et de comprendre ce que signifiait pour eux le terme de *restitutio*, qui s'inscrit dans une interrogation continuelle sur l'idéal que représentaient les mœurs des anciens, le *mos majorum*[2].

La *restitutio* est en œuvre chez Auguste (63 av JC- 14 ap JC), lequel s'est présenté comme le *restitutor* de Rome, le refondateur, dans les *Res gestæ divi augusti*, son testament politique. Il a restauré les anciens temples de la ville, sans faire de différence entre l'édification et la réfection. Il légitima ainsi un nouvel ordre présent des choses en consacrant à nouveau le passé. Un des titres d'Auguste est celui de *pontifex maximus*.

---

[1] *Historia magistra vitæ est* une location latine que l'on trouve dans l'ouvrage de Cicéron, *De Oratore*. Elle signifie que *l'histoire est le professeur de la vie*. Elle résume le lien des Romains avec leur tradition.

[2] Les cinq vertus primordiales des anciens sont *fides, pietas, maiestas, virtus* et *gravitas* ; en Français : la fidélité, la piété, la majesté qui est alors la supériorité conférée par la droiture, le courage et enfin le sérieux. Nous renvoyons pour plus d'éclaircissements à Pierre Grimal, *La civilisation romaine*, chapitre III, « la vie et la coutume ».

C'est le titre religieux le plus élevé, qui le rend maître du temps, décidant des jours fastes et des jours néfastes[3].

Le principe d'une refondation est « présentiste » dans son projet même d'agir dans et sur le présent. Il n'en demeure pas moins que la *restitutio* a ceci de spécifique qu'elle va chercher dans le passé des fondateurs réels et mythiques cet accroissement dont elle a besoin pour s'imposer. Cet « avant » devient un passé ressource et porteur de l'*auctoritas*. Cette restitution advient après les temps de crise qui ont conduit à la fin de la République ; elle prend acte d'une distance vis à vis de cette République effondrée, pour en reprendre une partie de sa force, de sa grandeur passée, afin de relever la médiocrité du présent. Il s'agit ici de réduire la distance par le transfert, et de déclarer un recommencement qui tire son autorité de se définir comme tel. C'est une opération de « captation » et de « translation » de l'autorité du passé sur le présent, d'un passé que l'on fait sien.

Au contraire, aux temps chrétiens, la thématique de la *restitutio* n'a pas de sens dans le temps nouveau de l'incarnation. Elle devient impossible et absurde, car la Bonne Nouvelle consiste précisément à réaliser et abolir simultanément l'ancienne alliance. **Le Temps n'est plus alors que l'ère intermédiaire qui sépare les hommes de la parousie**[4]. Le Présent est alors un « déjà » et un « pas encore », un temps de la vieillesse du monde, une attente brève de la fin. A partir d'un certain moment cependant, la *restitutio* va reprendre une certaine légitimité. Le poids du « déjà » tend à augmenter et celui du « pas encore » recule.

La *restitutio* reprend son importance avec les réformateurs. La *reformatio* est une reprise de la restitutio pour empêcher les dévoiements. Le thème de l'*Historia magistra*, devient conversion dans l'imitation de Jésus : ce passé n'en est pas complètement un, puisque Jésus est toujours là dans l'eucharistie, et que l'œuvre du salut n'est pas achevée. Pour sa part, ce constat permet également à l'Eglise de se ménager une liaison entre passé, présent et futur.

Avec les humanistes et le retour au passé antique, on assiste à une reprise explicite de la *restitutio*.

---

[3] Cela renvoie à l'autre étymologie de l'autorité, qui consiste dans la dignité de pratiquer les augures, c'est-à-dire de consulter l'avenir, dignité qui renvoie chez Auguste au pouvoir absolu, puisqu'elle consiste à être celui qui se confronte seul à l'avenir et aux volontés des dieux. Augustus, le nom que se donne Octave lorsqu'il devient Empereur renvoie directement à cette prééminence de l'augure. Idem, p. 164 et sq.

[4] *Parousie du grec parousia : présence, arrivée*
Ce mot désignait dans le monde gréco-romain la visite officielle d'un prince. Les premiers écrits chrétiens emploient ce mot pour désigner la venue du Christ parmi les hommes, inaugurant les temps messianiques et l'avènement glorieux à la fin des temps

Les humanistes italiens n'ont pas pour but l'exercice du pouvoir comme pour Auguste. Retrouver la Rome latine et sa langue, c'est déjà opérer une *restitutio*. Leur adversaire est la scolastique, et le temps décrié, celui du *media ætas*[5] est tenu pour un temps d'obscurité et d'ignorance qu'il faut dépasser pour éclairer le présent.

La *curiositas* humaniste conduit vers la reconnaissance du passé antique, mais la *restitutio* ne prétend pas remettre en cause *l'auctoritas* du christ et des écritures.

Le mouvement humaniste se veut alors être une tentative de retrouver l'authenticité des textes chrétiens anciens. **Érasme** devient ainsi éditeur de l'Évangile. D'autre part, cet élan populaire vers les sources engage l'Église à se méfier du grec et de ses praticiens pouvant cerner l'esprit de plus près et au plus près, dont le retour à la lettre avait pour conséquence de remettre en cause l'autorité ecclésiastique en termes d'herméneutique.

Suffit-il de christianiser les œuvres antiques ? Cela suppose un problème d'exégèse, un conflit d'autorité et de temporalité. La temporalité antique et la temporalité biblique rentrent en conflit, ce qui se retrouve dans la lutte entre le latin et le grec. Jean-Christophe Saladin examine la question dans son ouvrage *La bataille du grec à la Renaissance*, Les Belles Lettres, 2005.

III. L'autorité du futur.

L'autorité du futur, consiste à se déplacer du « déjà » vers le « pas encore ». L'âge d'or ne sera plus en arrière mais en avant. Le retour au « déjà » demeurait dans un cadre chrétien de pensée. **Ce grand mouvement, propre à l'Europe de la laïcisation, cherche à l'enrichir et à le renforcer**. Deux points de vue s'affrontent alors, ceux de **Carl Löwin**, développé dans *Histoire et salut*, en 1949 ; et de **Hans Blumenberg**, dans *La légitimité des temps modernes*. Cela revient à opposer la sécularisation de la théologie aux temps modernes.

Du point de vue de l'autorité du temps, dès lors que les hommes pensent qu'ils font l'histoire, ils deviennent responsables de leur avenir, et la catégorie du futur devient en conséquence de plus en plus puissante. Le futur est porteur d'un devoir être. Comment lui donner forme et force ? C'est ce que l'on appelle la modernité.

Instauratio et restitution signifient la même chose. Dans l'*Utopie* de **Thomas More** (1478-1535), le temps n'est pas un facteur pertinent.

[5] Le conférencier fait ici référence au Moyen-âge dans son acception la plus ancienne de *media ætas*, d'âge intermédiaire entre l'incarnation et la fin des temps, mais l'expression signifie aussi « âge mûr ».

L'Utopie signifie au sens étymologique le non lieu. L'île n'existe ni dans un passé ni dans un avenir, ce n'est pas l'Angleterre à venir, mais le miroir inversé de ce qu'est l'Angleterre.

L'ouvrage qui marque la temporalisation de l'utopie est *L'an 2440, rêve s'il en fut jamais*, de **Louis Sébastien Mercier** (1740-1814), édité en 1771, puis réédité en 1786. Il Temporalise l'utopie en la plaçant dans la chronologie de l'histoire universelle ; nous sommes 700 ans plus tard.

L'ouverture du temps apparaît comme ouverture de l'espace dans le nouveau monde, ce qui explique la présence si importante de l'utopie et aussi comment elle perd de son influence. Que devient la *restitutio* ? A-t-elle une place, et si oui, au titre de quelle réformation ?

La Révolution française a, dans la hâte, été amenée à élaborer une doctrine du patrimoine. Comment est-on passé entre 1789 et 1792, d'une volonté de détruire à une volonté de conservation ? Et que préserver ? Un héritage. On admet, après une courte période de destruction, que les chefs d'œuvre du passé attendaient ce jour pour porter le message de liberté dont ils étaient porteurs. **Le passé adopte donc une figure de la rédemption.**

D'autre part le présent jouit d'une position nouvelle et exceptionnelle ; il est habilité à posséder ces chefs-d'œuvre qu'il doit restituer, et par conséquent il ne les possède qu'en dépôt. Pour qui ? Pour la postérité. Pour **François Antoine de Boissy d'Anglas** (1756-1826), nous devons les restituer au temps qui en est le propriétaire éminent. La *restitutio* nouvelle se fait en direction du futur ; il ne s'agit plus de faire revenir, mais d'être en état de rendre dans le futur : C'est le but du musée, lieu où certaines traces du passé sont conservées et séparées, hors du temps ordinaire. On conçoit alors qu'il existe une éternité de l'art.

IV. L'autorité du présent.

Peut-on parler d'autorité du présent. De quel accroissement est-il porteur ?

Depuis une trentaine d'années, cette économie du temps est transférée sur le futur . Sous le patronage de **Tocqueville** (1865-1859) , l'autorité du futur n'a plus cours. D'avantage en Europe qu'ailleurs, on a vu surgir une expression de plus en plus commune, la « crise du temps ». Il y a une montée en puissance de la catégorie du présent, comme s'il n'y avait plus que lui : il fabrique le passé et le futur dont il a besoin ; il a lié l'avancée de la démocratie et les formes de temporalité.

Il est sûr que l'émancipation démocratique coïncide avec cette révocation de l'autorité du futur, qui n'est plus promesse mais menace. C'est une thématique des catastrophes.

Il n'est plus question de réactiver l'autorité du passé. Le présent contemporain peut-il faire valeur de préséance ? Le présent est avant tout ce dont il faut se réclamer, ou ce en vu de quoi il faut se mobiliser.

Les historiens doivent même expliquer le présent au présent, et l'urgence est la figure imposée de ce présent. L'utopie n'est ni miroir ni mirage mais elle est rapatriée dans le présent même et se loge dans l'écart entre l'image de notre société et la réalité de son fonctionnement : c'est une logique de dénonciation infinie. Chacun doit être flexible, mobile, de plus en plus, et de plus en plus vite ; le politique se mue en « contorsionniste présentiste à l'autorité éphémère ».

Présent qui fait autorité ? Dans notre présent, ni la *restitutio* ni la rupture révolutionnaire, symétries inverses d'aborder la temporalité n'ont de place. **La *restitutio* confère la précédence au passé, et la révolution au futur, mais le « présentisme » n'en confère qu'à lui-même.**